

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE873

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

A l'alinéa 37, après le mot :

« instituts »,

insérer les mots :

« et centres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.